



SOCIÉTÉ
VERVIÉTOISE
D'ARCHÉOLOGIE
ET D'HISTOIRE

BULLETIN TRIMESTRIEL

Octobre-Décembre 2017

Programme des conférences qui auront lieu à 14 h. 30 au
Musée des Beaux-Arts de la ville de Verviers, rue Renier 17.

Le samedi 21 octobre : Samuel LUCAS, *De l'A4 au V2*.

Le samedi 25 novembre : Marie-Paule DEBLANC-MAGNÉE, *À la découverte des trésors du Musée des Beaux-Arts*.

Le samedi 16 décembre : Catherine BAUWENS, *La maison Lambrette et quelques autres bâtiments verviétois*.



Bibliothèque

La bibliothèque est accessible aux membres en règle de cotisation le jour des conférences, de 13 heures à 14 h. 15. Elle se situe au Centre touristique de la laine et de la mode (CTLM), rue de la Chapelle 30 à Verviers (entrée par la première porte à droite du porche).



Le samedi 14 octobre 2017 : Excursion d'automne de la Société royale des Archives Verviétoises à Kornelimünster et Burtscheid. Voir page 11.

Le mercredi 18 octobre 2017 : Assemblée générale au Musée des Beaux-Arts de la ville de Verviers. Voir page 9.

Cotisations

Pour l'année civile 2017 leur montant reste fixé à :

- 25 euros pour les membres résidant en Belgique ;
- 30 euros pour ceux des autres pays européens ;
- 35 euros pour ceux ayant leur résidence ailleurs dans le monde.

Compte de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire :
IBAN BE93 0682 4715 0367, BIC GKCCBEBB

Désignation de l'installateur du carillon

Dans une précédente chronique (3/2016) nous rapportons que, pour payer l'achat du carillon municipal et son installation dans le campanile de l'hôtel de ville, il a été nécessaire de demander aux citoyens verviétois d'apporter une quote-part financière. Antérieurement à la collecte il avait déjà fallu trouver un spécialiste pour ajuster les cloches dans le campanile de l'hôtel de ville.

Par arrêté, les Municipaux ont lancé une invitation aux candidats à reprendre ce travail et les ont convoqués à une séance du Conseil qui se tiendra le soir du 4 prairial (23 mai 1797). Ce jour-là, à 15 heures, les conseillers Colson, Hayebin et Huberty accueillent les citoyens Gilles Lejoncq, Jacques Jupsin, Pierre Joseph Daudeseux, trois horlogers, François Grumsel, serrurier, Lambert Joseph Caro, architecte. Tous sont Verviétois à l'exception de Pierre J. Daudeseux de la commune de Theux. Il leur est donné lecture d'un projet de placement du carillon sauf réduction des conditions. Après quoi les artistes [*sic* !] sont conduits là où

doit être placé le carillon et son horloge afin d'inspecter le local. La resserre étant trouvée propre et convenable, l'Administration arrête d'inviter chacun d'eux à élaborer un plan et venir le soumettre à la séance du 7 prairial prochain (26 mai 97)¹.

Il semble que les municipaux ont voulu obtenir de plus l'avis d'un spécialiste qui pourra leur donner l'état du carillon acquis. Ils se sont adressés à un concitoyen Servais Jupsin. Ce dernier leur adresse son rapport le 11 prairial (30 mai).

Citoyens, on me dit que vous avez les 27 cloches pour former 7 octaves et que vous avez facilement les pièces y relatives à jouer de la main, de sorte qu'il faut à présent pour achever le carillon un tambour de cuivre, un assemblément de fer pour servir de gache (cage !) au dit tambour au dessus du tambour, il faut deux roues de cuivre, il faut la roue de semonce, il faut le volant, il faut toutes les détentes, il faut aussi vingt-sept touches ; après cela il faut deux fois 27 [pièces ?] de fer.

¹ A.V.V., Vol. 22, pp. 88, 89 et 90.

Il faut aussi suspendre les cloches, de même il faut que les charpentiers fassent place sur un trépied de charpente. Il faut savoir combien des cadrans vous voulez avoir à la dite. Entendu cela que vous fournirez l'horloge et sonnerie de la ci-devant St-Laurent et que vous vous engagez à faire ce frais. Les abas-vent à votre tour après qu'on aura monté les cloches à vos frais. Il faut aussi savoir si vous voulez qu'il joue deux airs, un à la demi et l'autre à l'heure.

De sorte que pour m'engager à vous faire le susdit, je vous demande 2400 francs en numéraire, et cela le quart à recevoir au commencement et vers le milieu l'autre quart et le restant dans le cours de l'année courante. Après cela il y a encore une quantité des pièces considérable à faire en fer et en cuivre tels que les cliquets, rivets, poulies, gardes et pesant et quantité de fil de fer et aussi des équerrés, plats stock et des remontoirs des roues de fer qui sont très considérables ; après tout cela, il faut que je paie un musicien entendu dans cette partie il me faut payer de cette dite somme le serrurier ; il me

faut payer le charpentier sinon les articles que j'ai mis sur votre compte. Il me faudra payer les cadrans, fournir les rouages et aiguilles et tout ce qui s'ensuit. Il me faudra nettoyer et réparer tout l'ouvrage à nos frais. Il me faudra transporter toutes les roues de l'horloge et tambour du carillon sur la tous à mes frais ; il me faudra aussi faire un clavier, pièce qui sera volumineuse et qui me coûtera beaucoup. Après cela il me faudra faire sonner cette dite horloge les heures et les demis et pour ce faire il me faudra encore deux marteaux, et les bascules et tous les accessoires et tout delà à mes frais².

Deux semaines de réflexion ont été nécessaires avant que ne se présentent à la séance du 25 prairial (13 juin 1797) les citoyens G. J. Lejoncque, Jupsin père et Michel Renzonnet pour et au nom du citoyen Limbor absent, tous trois horlogers. L'Administration leur déclare qu'il est bien question de placer le carillon et son horloge au lieu destiné à cet effet. Elle les invite maintenant à examiner toutes les pièces rassemblées et voir celles qui peuvent manquer, en établir

² *Idem*, Farde 115, pièce 67.

le détail et ensuite soumettre un plan d'exécution en y désignant la somme qu'ils demandent pour placer le carillon de l'horloge tout en se chargeant de la charpente et de la mise en bon ordre. Les trois se chargent de dresser chacun un plan et de le soumettre à la séance du 27³.

Ce jour-là, les autres artistes ne s'étant pas présentés malgré des invitations réitérées, le citoyen Lejoncque est seul à paraître avec ses plans pour le placement du carillon. Ils sont examinés et montrés à l'assemblée en même temps qu'un *Mémoire des objets que je prends à mon compte pour la position du carillon pour jouer à la main et à la pendule avec quatre cadrans.*

1° Livrer la charpente pour poser les 27 cloches.

2° Livrer la charpente pour poser la pendule.

3° Livrer les quatre cadrans en place et en platine de fer prêt à peindre et à dorer.

4° Tirer tous les fils de fer pour faire jouer le carillon à la main

de même que tout le ressort pour retirer les fillets.

5° Serrer tous les ferusse⁴ pour les charpentes.

6° Remonter toute la pendule d'après le plan ci-joint avec les débris.

7° Faire descendre les trois poids de la pendule sans déranger ni muraille ni plancher.

Le prix de l'ouvrage ainsi mentionné se monte à 1200 ff [florins] de Liège ; se voit pour tirer⁵ quinze louis aussitôt que la charpente et les cloches seront posées, et 35 à la fin de l'ouvrage fini ; le res(te) un année après pour l'assurance de l'ouvrage et pour la remonte⁶ le même temps⁷.

Les municipaux, Serwier, président, Colson, Hayebin et Chapuis, substitut du commissaire du Directoire, arrêtent que le citoyen Lejoncque est définitivement chargé de la mise en place de l'horloge et du carillon telle que ses plans l'indiquent moyennant la somme de onze cents francs argent de Liège⁸. Cependant, il est bien entendu que le

³ *Idem*, p. 160.

⁴ Ferrures : Pièces d'assemblage métalliques. (Dict. Robert).

⁵ Dégainer.

⁶ Le remontage des poids.

⁷ Pendant le même temps. A.V.V., Farde 115, p. 34.

⁸ L'Administration a obtenu une réduction de 100 francs ou florins...

positionnement du carillon ne sera que pour le jouer à la main et que, lorsqu'il sera question d'un tambour, on devra faire une nouvelle soumission⁹.

Une an plus tard, en fin de juillet 1798. Lejoncq prévient les municipaux que la besogne est terminée. Deux inspecteurs, Limbor et Sacré, sont désignés pour contrôler la conformité de l'ouvrage par rapport au plan imposé. Leurs critiques ne manquent pas mais Lejoncq sait y répondre : il a travaillé selon le plan et y a même apporté des améliorations.

Ce carillon ne donnera jamais satisfaction et il est démonté en 1811 et les cloches sont dispersées et fondues. Un nouveau jeu de cloches a été installé en 1938 ; tous les quarts d'heure, il égrène sur Verviers le tintement familier des vieux airs populaires¹⁰

Le 23 avril 2017, à l'occasion de l'opération « Tours ouvertes », avec l'accord et l'aide de la ville, il a été possible de d'accéder au campanile et d'y découvrir l'ancienne horloge, le tambour métallique et les 21 cloches du carillon¹¹.

A. DOMS

⁹ *Idem*, Vol. 22, p. 163.

¹⁰ Paul-J. Rensonnet, *L'hôtel de ville de Verviers*, Verviers, Administration communale, 1955, p. 22.

¹¹ In «La Quinzaine» du 26 avril 2017, p. 16.

Des livres susceptibles de vous intéresser

Emmanuel GERARD (éd.), Widukind DE RIDDER et Françoise MULLER, *Qui a tué Julien Lahaut ? Les ombres de la guerre froide en Belgique*, Waterloo, Renaissance du Livre, Bruxelles, CEGESOMA, 2015, 350 p., br., 24,90€, ISBN 978-2-5070-5299-7.

Le 18 août 1950 est mort assassiné Julien Lahaut, président du parti communiste de Belgique sur le pas de sa porte à Seraing, une

semaine après qu'avait été lancé le cri « Vive la République ! » depuis les bancs communistes dans l'hémicycle du Sénat au cours de la prestation de serment de Baudouin. Le trajet judiciaire durera 22 ans pour se clôturer par une ordonnance de non-lieu le 4 décembre 1972, huit ans après les derniers devoirs d'enquête. Le dossier sera passé par trois juges

d'instruction et autant de responsables policiers.

Le 18 décembre 2008 une résolution du Sénat est votée « relative à la réalisation d'une étude scientifique sur l'assassinat de Julien Lahaut ». Cette étude est confiée au Ceges (Centre d'Études et de documentation Guerre Et Sociétés Contemporaines) mais le financement tarde à venir. Ce n'est qu'en mai 2011 que la recherche peut commencer. Ce livre donne les résultats de cette recherche.

Il ne s'agit pas de la première étude sur le sujet¹ mais c'est le premier qui a pu accéder à des archives inédites. Tout au long de l'analyse de l'enquête, il est possible de se rendre compte que les juges successifs ont été confrontés à des obstacles qui se sont révélés insurmontables même s'ils étaient, par moments, très près de la bonne information. Encore fallait-il pouvoir interpréter les rapports contenant beaucoup de sous-entendus. Pour le plus grand malheur des chercheurs, le dossier original est

détruit, il ne reste que la copie des parties civiles conservée au CAR-CoB (Centre des Archives communistes en Belgique) sans classement ni inventaire. Les autres sources qui ont pu être consultées sont les archives des ministres actuellement conservés aux Archives de l'État, à l'Université catholique de Louvain et au KADOC (Documentatie-



Onderzoekscentrum voor Religie, Cultuur en Samenleving de la KU Leuven), les archives de la police judiciaire, des parquets de Bruxelles et d'Anvers, de la Sûreté de l'État ainsi que les archives d'entreprise de la S.A. Ougrée-Marihaye et de l'Union Minière du Haut-Katanga déposées aux Archives de l'État et quelques autres fonds. La majorité de ces informations auraient pu être à la disposition des juges sauf les archives d'entreprise.

Cette recherche difficile a néanmoins donné de bons résultats, je laisse au lecteur le plaisir de découvrir le résultat de cette

¹ Il y eut notamment *L'assassinat de Julien Lahaut* par Rudi Van Doorslaer et Étienne Verhoeyen (première édition en 1987 et nouvelle édition en 2010).

recherche sachant que le style utilisé est très agréable.

On peut conclure de cette étude qu'a priori l'information était disponible au moment de l'enquête mais n'a pas été communiquée pour de bonnes ou de mauvaises raisons ou l'a été de manière partielle voire partielle. Au moment de lire ce livre, il est difficile de ne pas penser à l'actualité récente et malgré les moyens de communication d'information plus aisés, la transmission de l'information reste un problème dans notre société hyper-connectée...

Nicolas SCHROEDER, *Les hommes et la terre de saint Remacle. Histoire sociale et économique de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, VI^e-XIV^e siècle*, Collection Histoire, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2015, 357 p., br, 30€, ISBN 978-2-8004-1587-1.

Version remaniée de la thèse de doctorat de l'auteur sous la direction de Jean-Pierre Devroey soutenue à l'Université Libre de Bruxelles, cet ouvrage a été primé par l'Académie royale de Belgique.

Dans une première partie, l'auteur présente l'histoire « événementielle » et « socio-politique » de l'abbaye de sa fondation au bas Moyen Âge durant lequel émergea la principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy. Dans la seconde partie sont traités les deux monastères et leurs seigneuries d'un point de vue social et économique

Cet ouvrage fait la synthèse des connaissances sur le sujet en discutant lorsque c'est nécessaire les diverses opinions des auteurs précédents. Le propos est agréable à lire malgré les très nombreuses références indispensables pour un texte scientifique de ce niveau. On notera la bibliographie très fournie de près de 30 pages qui est sans aucun doute la plus complète possible. Le livre deviendra, s'il ne l'est déjà, l'ouvrage de référence sur le sujet.

Fredy THONUS, Klaus-Dieter KLAUSER et Charles LEGROS, *Le Rail en Ardenne-Eifel : La ligne Vielsalm - Born, 47A – Eine klein Eisenbahnstrecke im Eifel-Ardenen-Raum: Die Linie Vielsalm - Born (47A)*, Val du Glain, Terre



de Salm et Zwischen Venn und Schneifel , 2016, 199 p., cart. éd., 24€, ISBN 978-94-91261-33-6.

Cette ligne de chemin de fer somme toute assez courte – 23 kilomètres – relie deux localités qui ne l’auraient sans doute jamais été sans l’invasion de la Belgique en août 1914. L’étude, malheureusement très vite épuisée, retrace

presque mètre par mètre les travaux parfois impressionnants effectués par des entreprises allemandes durant les premières années de la guerre en un an et demi seulement. Cette liaison fait partie des trois liaisons créées dans cette région de l’Ardenne entre la Vennbahn côté prussien et la ligne de



Spa à Luxembourg côté belge pendant la première guerre mondiale. Elle est basée sur les archives locales, régionales, nationales des deux pays ainsi que les archives des entreprises adjudicataires, le dépouillement de la presse et autres sources locales. Après la guerre cette ligne ne fut exploitée que pendant une vingtaine d’années avec un

trafic modeste.

Pour les amoureux du patrimoine ferroviaire et pour beaucoup d’autres, cet ouvrage bilingue très bien réalisé contient énormément d’informations et une iconographie remarquable.

Guy DE GROULART.

Assemblée générale

Les membres effectifs (une astérisque figure sur l’étiquette-adresse de ce bulletin) sont invités à assister à l’assemblée générale de la société au musée des Beaux-Arts de la ville de Verviers le **mercredi 18 octobre 2017 à 18 h. 30.**

Ordre du jour :

- Renouvellement de la Commission.
- Élection d’un nouveau président.
- Répartition des charges au sein de la commission.

Des nouvelles de la bibliothèque

Deux nouveaux dons nous sont parvenus cet été. Le premier provient de François Delvaux, de Theux, qui terminant sa carrière d'architecte, a offert à la S.V.A.H. quatre-vingt-huit cartes et plans dont il disposait.

Les cartes sont majoritairement des cartes militaires au 10.000^e, 15.000^e, 40.000^e ou 50.000^e des années 1948 à 1986 ainsi que 36 plans cadastraux de Louveigné (1967-69), Membach (1826), Sougné-Remouchamps (1975), Sprimont (1966) et Thimister (1972) ; 3 plans de communes (Huy et Saint-Georges-sur-Meuse). Cette collection est complétée d'un atlas de 93 plans et élévations, généralement au 400^e, du site et des pavillons de l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles de 1958.

Pour l'historien et le géographe, ces documents sont précieux ; ils permettent de comparer des situations à différentes époques, notamment par rapport aux cartes du chevalier de Soupire (1749), des ingénieurs français (1761-1762), de Ferraris (vers

1770), de Tranchot-Von Müffling (1803-1820)... documents que possède déjà la bibliothèque.

Pol Noël nous a également offert un deuxième lot de livres et autres documents, citons 109 livres dont le premier imprimé connu sorti de presse au Marquisat de Franchimont, chez Lejeune et Depouille : *Livre de la confrérie érigée dans la chapelle de Heusy, paroisse de Stembert, sous l'invocation du grand S. Hubert, premier évêque de Liège, Apôtre des Ardennes, du Brabant & Patron de la dite Chapelle...*, Stembert, 1762, 47 p. ; 184 numéros du périodique *Le Pont de Polleur, Journal humoristique hebdomadaire* entre 1894 (première année) et 1921 ne paraissant qu'en période électorale ; 134 cartes postales, 18 photos, 6 lithographies et 3 tableaux ; 7 manuscrits et un tapuscrit.

Nous remercions vivement ces deux donateurs qui ont considérablement enrichi la bibliothèque de la Société.

Guy DE GROULART

Excursion d'automne de la Société royale des Archives Verviétoises

L'excursion d'automne de la Société royale des Archives Verviétoises aura lieu **le samedi 14 octobre 2017** à Kornelimünster et à Burtscheid.

Attention, changement de rendez-vous: **À 10 heures**, un car vous attendra **dans le dessus de la rue aux Laines**. Contrairement à ce qui a été annoncé dans notre feuillet précédent, le parking derrière la gare de Verviers Central est payant. Sans ticket de train vous paierez pour la journée 10,70 €. Par contre rue aux Laines le disque de stationnement pour deux heures est obligatoire jusqu'à midi. L'après-midi, c'est gratuit. Le retour se situe vers 17 heures.

L'avant-midi sera consacré à la visite du pittoresque village de Kornelimünster au sud d'Aix-la-Chapelle. Visite de l'église dédiée à Saint Corneille. Nous bénéficierons d'un guide agréé.

Sur le temps de midi, de 12 h. 30 à 14 heures, repas dans un restaurant sur place.

L'après-midi, dès 14 heures, nous nous dirigerons en car vers Burtscheid où nous visiterons l'abbaye de Borcette.

Le versement de 48 € fera office de réservation et devra être effectué sur le compte BE74 3480 1353 5507 de la Société royale des Archives Verviétoises pour le mardi 3 octobre 2017 au plus tard.

François Hick

Ont participé à ce bulletin :

Jacques Wynants

Alex. Doms

François Hick

Réalisation :

Guy de Groulart

Pour contacter la société :

SVAH.Contact@gmail.com

ou par courrier :

rue F. Spineux 9

4130 Esneux

Sites internet :

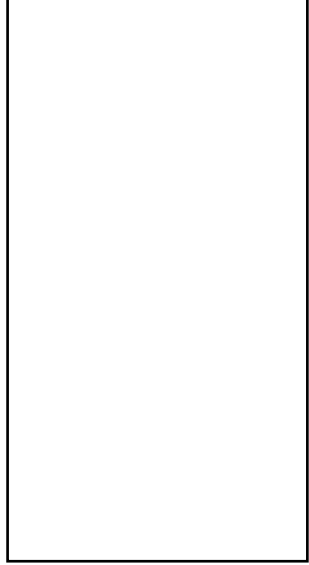
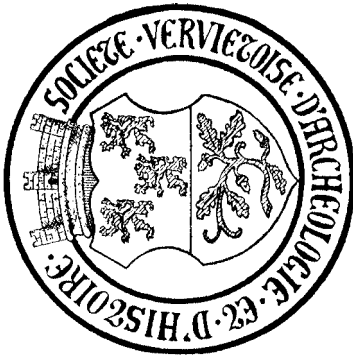
www.svah.be

www.facebook.com/svah1

bpost

PB-PP | B-92161
BELGIE(N) - BELGIQUE

P912313



**SOCIÉTÉ VERVIÉTOISE
D'ARCHÉOLOGIE ET
D'HISTOIRE**

Éditeur responsable : Guy de Groulart
Rue F. Spineux 9, 4130 Esneux

BULLETTIN TRIMESTRIEL
Octobre-Décembre 2017